



AVIS PUBLIC
Séance extraordinaire

Est donné par la soussignée, Ginette Roy, directrice générale intérimaire :

QU'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité convoquée par la maire Louise Chamberland sera tenue à l'Édifice de la mairie situé au 7, rue Caron, le jeudi 11^e jour de juillet 2024 à 17 h 45 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du règlement no 382-1 modifiant le règlement no 382 décrétant une dépense et un emprunt de 1 565 355 \$ pour le remplacement du réseau d'aqueduc des Petites Côtes
5. Octroi d'un contrat pour le remplacement des ponceaux et drainage sur le chemin Nord-du-Rocher
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 8^e JOUR DU MOIS DE JUILLET 2024.

Ginette Roy
Directrice générale intérimaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION
Séance extraordinaire

Je, soussignée, Ginette Roy, directrice générale intérimaire de la Municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public /**Séance extraordinaire** en affichant trois (3) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 13 h et 16 h 30, le 8^e jour du mois de juillet 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8^e jour du mois de juillet 2024.

Ginette Roy
Directrice générale intérimaire